

MAIRIE de MANGLIEU

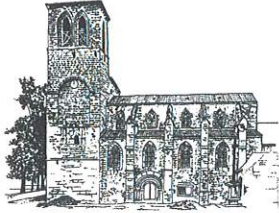
Arrondissement de Clermont-Ferrand

PUY-DE-DÔME

63 270

Téléphone 04 73 71 52 01

E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



Le Maire,

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le

ID : 063-216302059-20230124-2023_01_24_01-DE

S²LOW

L'an deux mil vingt-trois

Le 24 janvier,

Le Conseil Municipal de MANGLIEU

Dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Madame Michèle BROUSSE, Maire

En séance ordinaire, salle de la Mairie à 20 h 00

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2023

Présents : Madame BROUSSE Michèle, Monsieur BRUT Vincent, Monsieur MONTI Christian, Monsieur VERMOREL Julien, Madame WALRAND Andrée, Monsieur PAGES Patrice, BOUCHICHE Laurent, Monsieur FAURE Francis, Madame Emmanuelle BRUT

Absent :

Excusés : Madame LEGRIX Nathalie, Mélissa DELTOUR

Pouvoirs : 1, Madame LEGRIX donne pouvoir à Madame BROUSSE,

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent BRUT

Date de convocation : 16 janvier 2023

N° 2023-01-24-01

Objet : Dissolution de l'Association Foncière de Remembrement

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le bureau de l'Association de Remembrement de la commune de Manglieu a démissionné depuis 1998, mais la dissolution définitive n'a jamais été prononcée.

La commune souhaite que les services préfectoraux prononcent la dissolution définitive de cette association et que :

- les équipements réalisés par l'association foncière soient incorporés dans le patrimoine communal,
- l'actif et le passif de l'association foncière soient attribués à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte et décide à l'unanimité :

- Que les équipements soient incorporés dans le patrimoine communal,
- Que les actif et passif de l'association soient versés à la commune,
- De donner tout pouvoir à Mme le Maire en vue de signer tout acte, prendre toute décision visant à l'incorporation des biens de l'Association foncière et à la reprise de l'actif et du passif.

Le Maire,
Michèle BROUSSE

